

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 10/07/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240709-137038-DE-1-1

Date de mise en ligne : 12/07/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 9 juillet
2024
D-2024/238**

Aujourd'hui 9 juillet 2024, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 17H07 à 17H19

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 15h50, Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15h50, Monsieur Fabien ROBERT présent jusqu'à 15H56, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 16H30, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 17h07
Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h20 et Monsieur Cyrille JABER présent à partir de 16H30

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Création/ suppression de marchés municipaux - autorisation - décision

Madame Sandrine JACOTOT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les marchés de plein air répondent à des enjeux de proximité, d'animation du territoire et lien social. Au cas particulier des marchés alimentaires, ils permettent aux bordelais de bénéficier de produits de qualité en résonance avec l'enjeu de résilience alimentaire tout en soutenant l'agriculture locale.

Aussi, la ville de Bordeaux accorde une vigilance particulière au déploiement de ses marchés locaux, à leur dynamisme et travaille au développement des synergies.

En vertu des dispositions de l'article L 2224-18 du CGCT, les création, transfert ou suppression de halles ou de marchés communaux relèvent de la compétence du Conseil Municipal.

1. Marché de plein air : création d'un marché alimentaire Amédée Saint Germain

Aménagé au contact direct du quartier du Sacré Cœur et de la Ville de pierre, Amédée Saint Germain est situé près d'un tissu d'échoppes et d'immeubles de faubourg, sur un site façonné par l'histoire industrielle et ferroviaire de Bordeaux.

Le projet immobilier a permis notamment la réhabilitation de plusieurs bâtiments et de conserver de très belles citernes au cœur de la place centrale. Ce quartier mixte alliant logements, bureaux et services accueillera à terme plus de 1200 habitants.

La place, entièrement piétonne, aura vocation à devenir un lieu de rencontres et d'animations et a été pensée de manière à accueillir un marché de plein air alimentaire hebdomadaire. Le commerce non sédentaire fera donc le lien avec les commerçants sédentaires qui ont déjà investi les lieux pour répondre aux besoins des habitants et des consommateurs.

Aussi, la Ville, en lien avec Bordeaux Euratlantique, a diffusé un questionnaire du 4 au 22 mars 2024 auprès des riverains et l'analyse des 1013 réponses permet aujourd'hui de faire une proposition qui répond à leurs attentes.

C'est la séance du vendredi après-midi qui a recollecté le plus de suffrages.

Il s'agira là de favoriser la venue de producteurs locaux (primeurs), de produits Bio et d'artisans (crémier/fromager, boucher, fleuriste, etc.). Également, une demande est faite pour un rôtisseur et un ostréiculteur le dimanche, offre qui permettra de dynamiser la place.

En conséquence, il est proposé la création d'un marché alimentaire de plein vent, hebdomadaire, réservé aux producteurs et abonnés, le vendredi de 14h à 19h, place des Citernes.

2. Marché à la brocante : fermeture du vendredi

La ville accueille les brocanteurs sur le quartier Saint-michel à travers 4 séances hebdomadaires : le mardi, jeudi et vendredi sur le parking des Salinières, brocante réservée exclusivement aux non abonnés, et le dimanche place Canteloup pour 35 abonnés et des non abonnés.

La Ville souhaite redynamiser la Brocante dédiée aux journaliers sur les Salinières, en concentrant l'offre sur les deux journées les plus attractives, soit le mardi et le jeudi exclusivement.

En effet, la séance du vendredi n'accueille quasiment plus de journaliers (en moyenne 5 journaliers par séance) et génère une dilution de la visibilité de cette brocante; par ailleurs, en

bonne gestion du domaine public, cela implique la mise à disposition de moyens humains conséquents pour assurer le déballage et le remballage et gérer le nettoyage de la place.

Cette proposition a reçu un avis favorable du représentant des brocanteurs.

En conséquence, il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'entériner la fermeture de la séance de Brocante journaliers du vendredi.

3. Marché des Bouquinistes : création d'un marché dominical

Afin de promouvoir l'activité des bouquinistes, la Ville a progressivement créé des jours de marchés dédiés. A ce jour, les bouquinistes déballent le mardi, mercredi et samedi sur la place Jean Moulin et le jeudi et vendredi sur la place de la Victoire. Cette dernière perd peu à peu son attrait et les bouquinistes souhaiteraient disposer d'un nouveau jour : le dimanche sur la place Jean Moulin.

Ce marché spécialisé, plébiscité par le représentant de la profession, permettrait également de redynamiser le marché alimentaire de plein air du dimanche sur la place Pey Berland.

En conséquence, il est proposé de créer une séance de marché hebdomadaire supplémentaire, le dimanche, Place Jean Moulin.

Conformément aux dispositions de l'article L.2224-18 du Code général des Collectivités Territoriales, l'avis des organisations professionnelles intéressées – en l'espèce, organisations syndicales des commerçants non sédentaires, représentant des bouquinistes et représentant des brocanteurs - a été sollicité dans le respect du délai légal d'un mois.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

Article 1 :

- autoriser la création d'un marché alimentaire hebdomadaire de plein vent ouvert aux producteurs et abonnés, qui se tiendra de 14h à 19h place de la Citerne le vendredi ;
- autoriser la création d'un marché dominical aux bouquinistes place Jean Moulin ;
- autoriser la fermeture du marché de la brocante du vendredi aux Salinières.

Article 2 :

- Monsieur le Maire est invité à mettre en application les dispositions définies précédemment à compter de la date d'effet de la présente délibération.



ADOPTE A L'UNANIMITE



Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 juillet 2024




P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sandrine JACOTOT




LISTE DES MARCHÉS
MISE A JOUR AU 01 SEPTEMBRE 2024

1 Marché René Maran   Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Place René Maran, intersection bd Alfred Daney/bd Alfred Brandenburg
Dimanche 7 h /13 h

2 Marché Buscaillet   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires fleurs coupées et en pots
Place Buscaillet
Vendredi 7 h /14 h





3 Marché Grand Parc    Abonnés et accueil de journaliers – accueil de producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, manufacturés et fleurs coupées sauf brocante,
Centre commercial du Grand Parc, place de l'Europe
Samedi 7 h /14 h

4 Marché Saint Martial   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Cours St Louis Place St Martial
Vendredi 7 h /14 h

5 Marché des Pins Francs    Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, manufacturés et fleurs coupées sauf brocante et vêtements usagés -
Place Eugène Gauthier (Caudéran)
Mercredi 7 h /14 h

6 Halle du marché des Chartrons  Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires
Rue Sicard
Mardi au samedi 7 h /13 h



7 Marché Bio Saint Amand   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires agricoles bio, fleurs coupées et en pots
Place Saint Amand à Caudéran côté rue de l'Église
Samedi 7 h /14 h



8 Marché Quais des Chartrons     Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Produits manufacturés, bouquiniste (3 emplacements)
Espaces dégustation,
Quais des Chartrons




Dimanche 7 h / 14 h




9 Marché Michel Suffran   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires et fleurs coupées
Rue Lagrange /rue Le Chapelier
Dimanche 7 h /14 h



10 Marché Marie Brizard   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires et fleurs coupées
Place Marie Brizard
Dimanche 7 h /13 h




11 Marché Turenne   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Rue Hériard-Dubreuil
Mardi 7 h /14 h
Dimanche 7 h /13 h



12 Marché Biologique des Quais   Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires agricoles bio, fleurs coupées et en pots
Produits non alimentaires artisanaux et éco responsables
Quai Louis XVIII
Jeudi 6 h /14 h

13 Marché Calixte Camelle    Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires et fleurs coupées
Place Calixte Camelle / Bastide
Jeudi 7 h /14 h

14 Marché Allée Serr    Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Allée Serr
Vendredi 14 h/ 19 h

15 Marché Saint Seurin   Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Place Martyrs de la résistance
Vendredi 7 h/14 h

16. Marché Amédée Saint Germain    Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Place des Citernes
Vendredi 14 h/19 h

17 Marché Parc Lussy   Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots

10 avenue Bel Air
Samedi 7 h /14 h

18 Marché Pey Berland 🍷🍷 Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Espaces dégustation,
Place Pey Berland, face à l'Hôtel de Ville
Dimanche 7 h / 14 h

19 Marché La Tour de Pey Berland 🍷🍷 Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Place Pey Berland, face à l'Hôtel de Ville
Mercredi 7 h/14 h

20 Bouquinistes 📖 Réservé aux Abonnés
Place Jean Moulin
Mardi, Mercredi, Samedi & dimanche à partir de 8 h

21 Marché Neuf Saint Michel 🍷🍷 Abonnés et accueil journaliers
Tous produits manufacturés sauf brocante
Quai des Salinières
Lundi 7h/14 h

22 Brocante 🛒🛒 Réservé aux Abonnés et accueil journaliers
Place Canteloup
Dimanche

23 Brocante 🛒🛒 Réservé aux journaliers
Quai des Salinières
Mardi & jeudi

24 Marché Royal Saint Michel 🍷🍷🍷 Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Place Canteloup
Samedi 7 h /14 h

25 Marché Royal Saint Michel 🍷🍷 Abonnés et accueil journaliers
Tous produits manufacturés sauf brocante
Quai des Salinières
Samedi 7 h /14 h




26 Marché Gaviniès 🍷🍷 Réservé aux Abonnés
Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots
Place Gaviniès
Samedi 7 h /14 h

27 Marché Saint Augustin    Réservé aux Abonnés

Tous produits alimentaires agricoles issus ou non de cultures biologiques, fleurs coupées et en pots,

Place de l'Église

Mercredi 7 h /14 h

28 Marché Flornoy    Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers

Tous produits alimentaires agricoles issus ou non de cultures biologiques, fleurs coupées et en pots,

Place de l'Église de Saint Augustin

Samedi 7 h /14 h

29 Marché Arlac   Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers

Tous produits alimentaires, fleurs coupées et en pots

Place d'Arlac

Mardi 7 h /14 h

30 Halle du marché des Capucins    

Tous produits alimentaires et manufacturés sauf brocante

Espaces de dégustation

12 Rue Clare

Mardi au vendredi 6 h /13 h, samedi & dimanche 5 h 30 / 14 h

31 Bouquinistes  Réservé aux Abonnés

Place de la Victoire

Jeudi & vendredi à partir de 8 h

32 Marché Parvis des Frères Pouyanne   Réservé aux Abonnés et producteurs saisonniers

Tous produits alimentaires agricoles issus ou non de cultures biologiques, fleurs coupées et en pots,

166 cours de l'Argonne / parvis de la maison internationale

Dimanche 7 h / 14 h